



Chantage agriculteur terrain constructible

Par **crealure**, le **27/04/2017** à **12:40**

bonjour

j'ai eu en donation un terrain d'un peu plus d'un hectare
qui est constructible sur 1600 mètres

Pour information

(il semble que le terrain était déjà constructible du vivant de la personne qui à contracté le
bail avec l'agriculteur)

à ce jour je voudrais vendre la partie constructible

l'agriculteur à largement dépassé son quota de sma
(trois fois plus que le quota qui est de 1 sma)

il veut m'empêcher de vendre et réclame 20000 euros pour la parcelle entière

j'aimerais des conseils pour négocier sans me faire racketer

j'ai le statut handicapé et j'ai une entreprise en liquidation

merci pour vos conseils

merci

Par **morobar**, le **27/04/2017** à **17:37**

Bonjour,

Pour une question aussi ardue que la résiliation d'un bail rural, avec en guise d'avenir un litige
devant le tribunal paritaire des baux ruraux, c'est un avocat qu'il faut consulter, avec copie du
bail, copie des plu ou POS...